

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 1 / 12

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Coltogum® Acryl Reparatur weiss**  
**UFI: JTXT-22Y8-220N-9E8J**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Matière d'étanchéité

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** Allchemet AG  
Werkstrasse 4  
6020 Emmenbrücke / SUISSE  
Téléphone +41 (0) 848 00 00 88  
Site internet www.allchemet.ch  
E-mail info@allchemet.ch

#### Secteur informatif

**Informations techniques** Technik +41 (0)41 209 65 00 / info@allchemet.ch  
**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** 145 (24h) oder +41 44 251 51 51 (24h)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

**Caractéristique particulière** EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.  
Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**Autres dangers** D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 2 / 12

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
0,005 - <0,05	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one CAS: 2634-33-5, EINECS/ELINCS: 220-120-9, EU-INDEX: 613-088-00-6, Reg-No.: 01-2120761540-60-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Acute Tox. 2: H330 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 2: H411 SCL [%]: 0,05: Skin Sens. 1: H317
0,00015 - <0,0015	Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one CAS: 55965-84-9, EINECS/ELINCS: 911-418-6, Reg-No.: 01-2120764691-48-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 - Acute Tox. 2: H310 H330 - Skin Corr. 1C: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1A: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410 - EUH071, Facteur M (toxicité aiguë): 100, Facteur M (chronique): 100 SCL [%]: >= 0,0015: Skin Sens. 1A: H317, 0,06 - <0,6: Skin Irrit. 2: H315, >= 0,6: Skin Corr. 1C: H314, 0,06 - <0,6: Eye Irrit. 2: H319, >= 0,6: Eye Dam. 1: H318

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
oxyde de carbone (CO)  
Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 3 / 12

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

**6.2 Mesures de protection de l'environnement**

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/les eaux souterraines, informer immédiatement les autorités compétentes.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement.  
Absorber les résidus avec un produit liant les liquides (p. ex. sable, sciure, liant universel, diatomite).  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Voir les SECTION 8+13

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Stocker au frais. Stocker au sec.  
Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Classe de stockage 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir la SECTION 1.2

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 4 / 12

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)

non applicable

#### DNEL

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme, 0,04 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 0,02 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme, 0,11 mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,09 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 0,02 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à court terme, 0,04 mg/m <sup>3</sup>

#### PNEC

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
Sédiment (Eau de mer), 0,027 mg/kg sediment dw
Sédiment (Eau douce), 0,027 mg/kg sediment dw
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 0,23 mg/L
Eau de mer, 3,39 µg/L
Eau douce, 3,39 µg/L

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques**

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.  
Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

**Protection des yeux**

lunettes de protection (EN 166:2001)

**Protection des mains**

>0,7 mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3).  
Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

**Protection corporelle**

Vêtement de protection (EN 340)

**Divers**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les vapeurs.

**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.  
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre B. (DIN EN 14387)

**Risques thermiques**

Non

**Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement**

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 5 / 12

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	blanc
Odeur	douce
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	7 - 9
Valeur du pH [1%]	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition [°C]	Non déterminé
Point d' éclair [°C]	> 420
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Pas d'information disponible.
Densité [g/cm <sup>3</sup> ]	1,59 - 1,61
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.
Caractéristiques des particules	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7  
Fort échauffement.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 6 / 12

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 7 / 12

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**Toxicité orale aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
LD50, oral, rat, 64 mg/kg
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
ATE, oral, 500 mg/kg

**Toxicité dermale aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
LD50, dermique, lapin, 87 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
LC50, inhalatoire, rat, 0,33 mg/L 4h
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, CAS: 2634-33-5
ATE-mix, inhalatoire, 0,5 mg/l

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
œil, lapin, Etude in vivo, corrosif

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
dermique, lapin, OECD 404, corrosif

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
dermique, Etude in vivo, sensibilisant

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
NOAEL, dermique, rat, 0,1 mg/kg bw/day, Etude in vivo, un effet néfaste observé
NOAEL, oral, Chien, 22 mg/kg bw/day, OECD 409, un effet néfaste observé
NOAEC, inhalatoire, rat, 2,36 mg/m <sup>3</sup> , OECD 413, un effet néfaste observé

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 8 / 12

**Mutagénèse** Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
Etude in vitro, aucun effet nocif observé

**Toxicité sur la reproduction** Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
NOAEL, oral, rat, 100 mg/kg bw/day, OECD 415, aucun effet nocif observé, Effect on developmental toxicity,
NOAEL, oral, rat, 22,7 mg/kg bw/day, OECD 416, aucun effet nocif observé, Effects on fertility,

**Cancérogénèse** Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
NOAEL, oral, rat, 17,2 mg/kg bw/day, OECD 453, aucun effet nocif observé

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**Autres informations** Aucun

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Masse réactionnelle de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, CAS: 55965-84-9
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 0,22 mg/L OECD 203
EC50, (48h), Skeletonema costatum, 0,0052 mg/L (ISO 10253) RAC
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 0,048 mg/L OECD 201
EC50, (48h), Daphnia magna, 0,1 mg/L OECD 202
NOEC, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 0,0012 mg/L OECD 201
NOEC, (28d), Oncorhynchus mykiss, 0,098 mg/L OECD 215
NOEC, (21d), Daphnia magna, 0,004 mg/L OECD 211
NOEC, (48h), Skeletonema costatum, 0,00064 mg/L (ISO 10253) RAC

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Comportement dans les compartiments de l'environnement** Non déterminé

**Comportement dans les stations d'épuration** Non déterminé

**Biodégradabilité** Non déterminé

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé



Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 9 / 12

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.  
Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé) 080410

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé) 150102  
150104

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 10 / 12

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2022)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):** Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols

- VeVa Code 080410

- VOC-part [%] 0,34 %

**Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):** Non applicable

- Observer les restrictions d'emploi Non applicable

- VOC (2010/75/CE) 0,43 %

Allchemet AG

6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 11 / 12

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable

**SECTION 16: Autres informations****16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H310+H330 Mortel par contact cutané ou par inhalation.  
 H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

**16.2 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
 ATE = acute toxicity estimate  
 CAS = Chemical Abstracts Service  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging  
 DMEL = Derived Minimum Effect Level  
 DNEL = Derived No Effect Level  
 EC50 = Median effective concentration  
 ECB = European Chemicals Bureau  
 EEC = European Economic Community  
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 EL50 = Median effective loading  
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
 EmS = Emergency Schedules  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 IATA = International Air Transport Association  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 IC50 = Inhibition concentration, 50%  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
 IVIS = In vitro irritation score  
 LC50 = Lethal concentration, 50%  
 LD50 = Median lethal dose  
 LC0 = lethal concentration, 0%  
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
 LL50 = Median lethal loading  
 LQ = Limited Quantities  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC = No Observed Effect Concentration  
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 STP = Sewage Treatment Plant  
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
 VOC = Volatile Organic Compounds  
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

**16.3 Autres informations**

Méthode de classification

Allchemet AG  
6020 Emmenbrücke

Date d'émission 12.07.2022, Révision 30.06.2022

Version 01

Page 12 / 12

**Positions modifiées**

SECTION 2 ajouté: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

SECTION 3 ajouté: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

SECTION 3 supprimé: Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

SECTION 2 ajouté: EUH208 Peut produire une réaction allergique.

SECTION 2 ajouté: D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

SECTION 9 ajouté: liquide

SECTION 9 supprimé: pâteux

SECTION 12 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Copyright: Chemiebüro®